

## COMMUNE DE WEMMEL

### Conseil communal jeudi 25 mai 2023

## Décisions

Application des articles 285 et 287 du décret sur l'administration locale

---

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 20u00.

### **SEANCE PUBLIQUE**

1. Procès-verbal du Conseil communal du 27/04/2023.  
Le Conseil communal approuve le procès-verbal de la séance du 27/04/2023.
2. Compte annuel 2022 - Fabrique d'église.  
Le Conseil communal approuve favorablement le compte annuel 2022 de la Fabrique d'église Sint-Servaas.
3. Transfert de contrats de location CPAS Wemmel dans le cadre de la constitution de Providentia en tant que société de logement dans la zone d'exploitation Halle-Vilvoorde-Midden.  
Le Conseil communal prend connaissance de la fusion de l'Agence Immobilière Sociale dans la société de logement Halle-Vilvoorde-Midden.
4. Convention relative à l'exploitation permanente d'un établissement de jeux de hasard de classe IV : refus.  
Le Conseil communal rejette la convention relative à l'exploitation permanente d'un établissement de jeux de hasard de classe IV.
5. Règlementation concernant les parcs à chiens.  
Le Conseil communal approuve le règlement relatif aux parcs à chiens.
6. Règlement sur l'introduction d'emplacements de parking pour prestataires de soins.  
Le Conseil communal approuve le règlement sur les emplacement de parking pour prestataires de soins.
7. Modification supplémentaire du règlement de circulation - Dries - avenue Neerhof.  
Le Conseil communal approuve favorablement les modifications du règlement de circulation au Dries et pour l'avenue Neerhof.
8. Modification supplémentaire du règlement de circulation - avenue Reine Astrid.  
Le Conseil communal approuve favorablement les modifications du règlement de circulation dans l'avenue Reine Astrid.
9. Service du personnel - annexe RPR.  
Le Conseil communal approuve l'annexe du règlement du statut juridique concernant le travail après l'âge de la pension.
10. Contrat de coopération entre les caisses d'allocations familiales du 'Groeipakket' et la Maison de l'enfant Wemmel.  
Le Conseil communal accepte de conclure un accord de coopération entre les caisses d'allocations familiales du 'Groeipakket' et la Maison de l'enfant Wemmel.

11. VENTUM&green cv: Assemblée générale ordinaire du 20/06/2023 - le remplaçant est mandaté.  
Le Conseil communal mandate un remplaçant pour représenter la commune à l'Assemblée générale de Ventum&green cv du 20/06/2023.
12. Farys cm: assemblée générale annuelle du 16/06/2023 - approbation de l'agenda et le représentant est mandaté.  
Le Conseil communal accorde son approbation à l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle du 16/06/2023 de Farys cm.
13. TMVS dv: Assemblée générale annuelle du 20/06/2023 - approbation de l'agenda et le représentant est mandaté.  
Le Conseil communal approuve l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle du 20/06/2023 de TMVS dv.
14. Intradura: Assemblée générale statutaire ordinaire du 21/06/2023 - approbation de l'ordre du jour et le représentant est mandaté.  
Le Conseil communal approuve l'ordre du jour de l'Assemblée générale statutaire ordinaire du 21/06/2023 d'Intradura.
15. Havicrem IGV: Assemblée générale du 21/06/2023 - approbation de l'agenda et le représentant est mandaté.  
Le Conseil communal approuve l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 21/06/2023 d'Havicrem IGV.
16. ERSV Vlaams-Brabant vzw en liquidation: Assemblée générale extraordinaire du 30/05/2023 - approbation de l'agenda et le représentant est mandaté.  
Le Conseil communal approuve l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire du 30/05/2023 de ERSV Vlaams-Brabant vzw en liquidation.
17. Questions orales.  
En application des articles 32 et 278 du décret sur l'administration locale, le rapport de séance est disponible sous la forme d'un enregistrement audio sur le site Internet [www.wemmel.be](http://www.wemmel.be).  
Les questions orales commencent à 01:05:50.

---

Cette liste comportant une description succincte des décisions est disponible pour consultation auprès du Service Affaires Internes, à la maison communale, avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Wemmel, 5-6-2023,

Par ordonnance:  
Le Directeur général  
Audrey MONSIEUR

Le Président  
Veerle HAEMERS

